Tarifs 2010-2011

	Rungissois		Extérieurs	
	Trimestre	Mensualité	Trimestre	Mensualité
Cotisation de base Instrument ou chant, formation musicale, options pratiques collectives	*56,40 €*	**18,80 €**	*184,20 €*	**61,40 €**
Formation musicale seule options pratiques collectives, ateliers découvertes	*28,20 €*	**9,40 €**	*92,10 €*	**30,70 €**
Pratique de deux instruments	*84,60 €*	**28,20 €**	*276,30 €*	**92,10 €**
Pratique de trois instruments	*112,80 €*	**37,60 €**	*368,40 €*	**122,80 €**
Danse enfants	*56,40 €*	**18,80 €**	*69,90 €*	**23,30 €**
Pratiques collectives seules (musique de chambre - orchestres - ateliers jazz - chorales - éveil musical)	*28,20 €*	**9,40 €**	*28,20 €*	**9,40 €**
Art lyrique	*87,60 €*	**29,20 €**	*306,00 €*	**102,00 €**
Atelier comédie musicale et initiation à l'art lyrique	*50,10 €*	**16,70 €**	*62,70 €*	**20,90 €**
Location d'instruments	*31,20 €*	**10,40 €**	*31,20 €*	**10,40 €**

- L'inscription annuelle à l'École de musique (cotisation de base) comprend un cours de formation musicale (obligatoire) et un cours d'instrument.
- Les élèves des classes de danse enfants ont accès aux cours de formation musicale et aux chorales.
- Les élèves de l'atelier initiation art lyrique ont accès à la chorale.
- La participation fixée est trimestrielle ; afin d'équilibrer les dépenses des familles sur la saison, la facturation est mensualisée. Tout trimestre entamé est dû.
- Les 3 trimestres s'entendent comme suit : du 1er octobre au 31 décembre, du 1er janvier au 31 mars et du 1er avril au 30 juin.
- Le contrat de location d'instrument n'inclut pas l'extension d'assurance qui devra être souscrite obligatoirement par les familles. Les instruments seront remis aux familles sur présentation de l'attestation d'assurance. Sur celle-ci doivent figurer le nom de l'instrument, sa valeur et la date d'échéance.

ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE DE RUNGIS

6 rue Sainte-Geneviève – 94150 RUNGIS
tél. : 01 45 12 80 87 - fax : 01 45 12 80 59

RENTREE 2010-2011

Inscriptions mode d'emploi

- **Pour les anciens élèves**

1. **Prendre connaissance** (page suivante) de la période de permanence du professeur concerné.

2. En arrivant à l'École de musique, **regarder les panneaux « planning de formation musicale »** et relever le jour et l'heure de cours de l'élève.
Il a été établi en fonction de son âge et de son niveau, il s'agit donc du cours idéal pour lui.

3. Une fois en possession de l'horaire de formation musicale, **vous pouvez rencontrer le professeur d'instrument**, afin de déterminer l'horaire de cours hebdomadaire.

Aucune inscription ne sera enregistrée si la totalité des trimestres précédemment dus n'a pas été réglée.

- **Pour les nouveaux élèves**

Vous pouvez vous présenter à l'École de musique munis de votre bulletin d'inscription du **30 août au 4 septembre 2010** pour que nous puissions l'enregistrer.

Ces bulletins d'inscription annuelle sont à votre disposition en Mairie et à l'École de musique.

***Horaires d'ouverture du* 30 août au 4 septembre 2010 :**

- Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 16 h 00 à 19 h 00
- Mercredi de 10 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 19 h 00
- Samedi de 9 h 30 à 12 h 00

Le secrétariat vous informera de la suite des démarches.

Attention

Suivant le nombre de places disponibles dans certaines classes d'instrument, les inscriptions s'effectueront sur liste d'attente.

Calendrier des permanences

Les cordes

Violon	Vincent Bernardon	Mardi 7 septembre	18 h 30
Violon	Florence Benoist	Mardi 7 septembre	18 h 30
Alto	Richard Fournier	Mardi 7 septembre	18 h 30
Violoncelle	Isabelle Ruault	Mardi 7 septembre	18 h 30
Contrebasse	Sylvain Courteix	Mardi 7 septembre	18 h 30

Les instruments polyphoniques

Accordéon	Nomination à la rentrée	Renseignements au secrétariat	
Guitare	Adrien Maza	Vendredi 10 septembre	18 h 30
Guitare adultes	Hélène Harel	Vendredi 10 septembre	18 h 30
Harpe	Laurence Bancaud	Samedi 11 septembre	14 h 00
Piano	Marie-Pierre Brun	Mercredi 8 septembre	18 h 30
Piano	Quôc-Vinh Luong	Mercredi 8 septembre	18 h 30
Piano	Clotilde Proust	Mercredi 8 septembre	18 h 30
Piano	Florence Robineau	Mercredi 8 septembre	18 h 30

Les vents

Flûte	Franck Masquelier	Jeudi 09 septembre	18 h 30
Flûte	Florence Semichon	Jeudi 09 septembre	18 h 30
Hautbois	Yan Haym	Vendredi 10 septembre	19 h 15
Clarinette	Philippe Costarini	Jeudi 09 septembre	18 h 30
Basson	Nomination à la rentrée	Renseignements au secrétariat	
Saxophone	Marie-Béatrice d'Anna	Jeudi 09 septembre	18 h 30
Cor	Joël Jody	Jeudi 09 septembre	19 h 15
Trompette	Delphine Ondet	Jeudi 09 septembre	19 h 15

Le jazz

Guitare jazz	Cyril Brongniart	Samedi 11 septembre	14 h 30
Batterie	Hidéhiko Kan	Samedi 11 septembre	14 h 30
Piano jazz	Joël Bouquet	Samedi 11 septembre	14 h 30

La voix

Chant	Catherine Buttgen	Jeudi 09 septembre	19 h 15
Art lyrique	Gian Koral et Hélia T'Hézan	Renseignements au secrétariat	
Initiation à l'art lyrique	Hélia T'Hézan	Renseignements au secrétariat	

Les pratiques collectives

Ateliers jazz, orchestres, chorales, musique de chambre, formation musicale, éveil musical : inscription pendant les permanences du secrétariat.

La danse classique

Inscriptions du **30 août au 4 septembre 2010** à l'École de musique (6 rue Sainte-Geneviève).

Claire Christel-Vareilhes tiendra une permanence pour les emplois du temps :
vendredi 10 septembre à 18 h 00 à la salle de danse du Conservatoire (10 place du Général de Gaulle).

Aucun élève ne sera accepté en cours de danse sans la présentation d'un certificat médical d'aptitude à la pratique de la danse classique daté du mois de septembre.

Le Secrétariat

Le secrétariat se tient à la disposition des familles du lundi 6 au samedi 11 septembre 2010 aux horaires suivants :

⇒ Lundi 6 septembre	16h à 20h
⇒ Mardi 7 septembre	16h à 20h
⇒ Mercredi 8 septembre	10h à 12h 14h à 20h
⇒ Jeudi 9 septembre	16h à 20h
⇒ Vendredi 10 septembre	16h à 20h
⇒ Samedi 11 septembre	10h à 12h 14h à 16h

Reprise des cours

lundi 13 septembre 2010